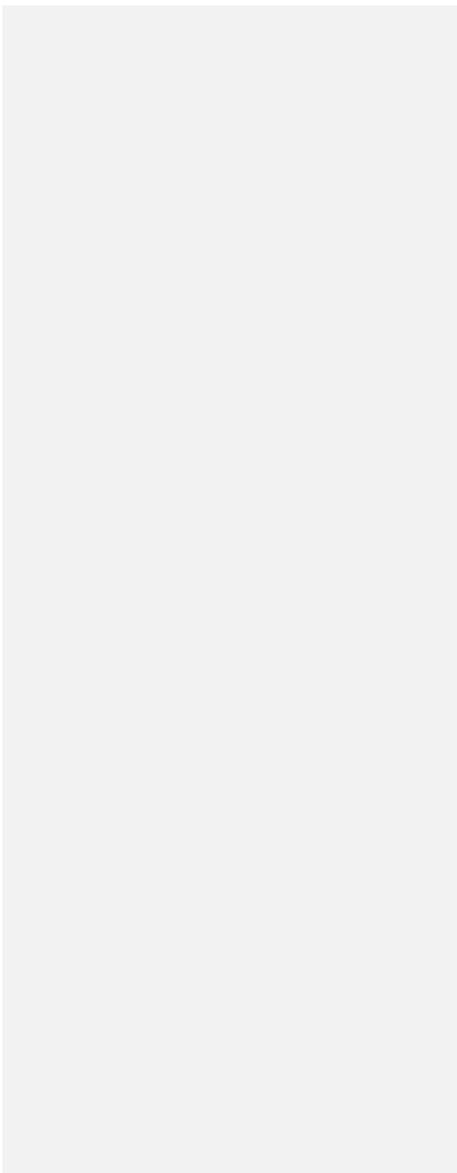


SAMOTHRAÇE
EXPERTISE & STRATÉGIE

Expertise Comptable - CAC – Conseil
Transaction Services - Eligibilité

9, boulevard de la Madeleine -
75001 PARIS
Tél : 01.40.06.94.00
contact@samothrace.fr



COMPTES ANNUELS 2020

Fondation INRIA
Domaine de Voluceau
Rocquencourt BP 105 - 78150 LE CHESNAY

FONDATION INRIA

Sommaire

Bilan & Compte de résultat	1
Annexes	7
<i>PREAMBULE</i>	7
<i>EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</i>	7
<i>Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)</i>	8
<i>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	8
<i>METHODE GENERALE</i>	8
<i>PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION</i>	9
<i>CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION</i>	10
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	11
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	12
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	13

Bilan & Compte de résultat

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

BILAN ACTIF

ACTIF	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01	Ecart N / N-1
	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, Brevets, Licences, Marques, Procédés, Logiciels, ...					-
Autres immobilisations incorporelles					-
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques Matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	13 772	4 250	9 523	6 327	3 196
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à re cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					-
Total I	13 772	4 250	9 523	6 327	3 196
Comptes de liaison					
Stocks et en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					

Avances et acomptes versés sur commandes					-
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 600	20 000	1 600	13 100	11 500
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances					
Etat taxes sur le chiffre d'affaires				10 750	10 750
Autres	100 000		100 000	1 149	98 851
Valeurs mobilières de placement			-		-
Instruments de trésorerie			-		-
Disponibilités	1 761 071		1 761 071	1 668 098	92 973
Charges constatées d'avance	3 205		3 205	7 804	4 599
Total II	1 885 876	20 000	1 865 876	1 700 901	164 975
Frais d'émission d'emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 899 648	24 250	1 875 399	1 707 228	168 171

BILAN PASSIF

PASSIF	Selon l'ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01	Ecart N / N-1
	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	
			Euros
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise:			
Fonds propres statutaires			-
Fonds propres complémentaires			-
Fonds associatifs sans droit de reprise			-
Fonds propres avec droit de reprise:			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Réserves :			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementé			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			-
Autres réserves			-
Report à nouveau	683 975	378 454	305 521
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	- 233 695	305 521	- 539 216
Autres fonds associatifs:			
Apports			
Legs et donations			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			

Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
Situation nette (sous total)	450 280	683 975 -	233 695
Total I	450 280	683 975 -	233 695
Fonds reportés liés aux legs ou donations			-
Fonds dédiés	1 190 177		1 190 177
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		902 730 -	902 730
Fonds dédiés sur autres ressources			-
Total II	1 190 177	902 730	287 447
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total III			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières diverses	261	75	186
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 787	90 714	41 073
Dettes des legs ou donations			-
Dettes fiscales et sociales	102 494		102 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	400	29 734 -	29 334
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	-	-	-
Total IV	234 942	120 523	6 363 772
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 875 399	1 707 228	168 171

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Selon l'ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01	
	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros
Produits d'exploitation (1)			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont Ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	1 000		1 000
dont Parrainages			
Vente de marchandises			
Production vendue de Biens et Services		621	621
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitations		300 000	
Collectes			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	400 000		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats	181 282		
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 500	25 000	23 500
Utilisations des fonds dédiés	902 730		902 730
Autres produits	1 116 862		1 116 862
Autres produits(hors cotisations)		903 510	
Total I	2 603 374	1 229 131	1 374 243
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock			
Autres achats non stockés		180 221	
Services extérieurs		14 172	
Autres services extérieurs		178 405	

Autres achats et charges externes	460 937		460 937
Aides financières	645 727		645 727
Impôts, taxes et versements assimilés	21 848	1 167	20 681
Salaires et traitements	351 022	107 160	243 862
Charges sociales	152 803	41 209	111 594
Autres charges de personnel		2 450	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 753		3 753
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		496	496
Dotations aux provisions	10 000		10 000
Sur immobilisations : dotations aux provisions			-
Sur actif circulant : dotations aux provisions		11 500	11 500
Pour risques et charges: dotations aux provisions			-
Subventions accordées par l'entité		512 843	512 843
Reports en fonds dédiés	1 190 177		1 190 177
Autres charges	1 231	944	287
Total II	2 837 498	1 050 567	1 786 931
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	- 234 124	178 564	- 412 688

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Selon l'ANC	Selon CRC	Ecart N / N-1
	2018-06	1999-01	
	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Euros
Produits financiers			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change	479		479
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-
Total III	479	-	479
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré		6 000	
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change	50	-	50
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV	50	-	50
2. Résultat financier (III-IV)	429	-	429
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	- 233 695	172 564	- 406 259
Produits exceptionnels			

Sur opérations de gestion			-
Sur opérations en capital			-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			-
Total V	-	-	-
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	-	13 433	13 433
Sur opérations en capital		5 984	5 984
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI	-	19 417	23 320
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-	-	19 417
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-		164 144
Total des produits (I+III+V)	2 603 853	1 229 131	1 414 820
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 837 548	1 075 984	4 813 394
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs		1 055 104	
Engagements à réaliser sur ressources affectés.		902 730	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	- 233 695	305 521	3 398 574

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1
	Euros		
Produits			
Dons en nature			
Prestations en nature	43 220	23 106	20 114
Bénévolat			-
			-
			-
TOTAL	43 220	23 106	20 114
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services	43 220	23 106	20 114
Prestations		-	-
Personnel bénévole			
TOTAL	43 220	23 106	20 114

Annexes

PREAMBULE

L'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Etablissement public à caractère scientifique et technologique), ci-après dénommé Inria, est un des instituts les plus prestigieux au niveau mondial dans le domaine des sciences du numérique. Inria vise en permanence à rendre concrète sa devise « Excellence scientifique et transfert ».

Inria a créé la Fondation Inria afin de dégager des moyens nouveaux permettant de soutenir et de valoriser les actions de celles et ceux qui font d'Inria une référence en sciences du numérique, comme l'illustrent quelques indicateurs objectifs : l'obtention du plus grand nombre de bourses de l'European Research Council dans le domaine du numérique ou encore la création de plus de 160 start-up technologiques en 20 ans.

Les missions de la Fondation s'inscrivent dans cette perspective et sont :

" De soutenir l'audace et la prise de risque, à travers des projets de recherche, d'innovation ou entrepreneuriat ambitieux ;

" D'encourager les jeunes talents et de susciter les vocations, à travers la formation par la recherche ou le soutien de jeunes chercheurs et chercheuses dans leur diversité de parcours et d'aspirations ;

" De faire émerger et d'accompagner les sujets de recherche et les innovations qui révolutionneront et accompagneront la transformation numérique de la société, souvent à travers l'interdisciplinarité ;

" De défendre par la recherche et l'innovation dans le numérique les causes soutenues par Inria, qui nécessitent un investissement de long terme et la neutralité d'un institut de recherche public.

Fondée sur les principes de transparence et d'éthique, la Fondation Inria privilégiera des axes stratégiques porteurs de sens, que ce soit au service de causes portées par l'institut (le numérique au service du handicap, le renforcement de l'attractivité des sciences et de la technologie auprès des jeunes, notamment des femmes, la transformation numérique de l'éducation tout au long de la vie, le développement du logiciel libre comme infrastructure d'innovation, etc.) ou encore pour participer à la résolution, par l'interdisciplinarité, des grands défis de notre société (risque et opportunité numérique pour le développement durable, transformation numérique des villes et de la mobilité, la société numérique de confiance, etc.)

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 875 399,13 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 233 694,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/04/2021 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Transfert d'activité de la Fondation INRIA à l'INRIA : InriaSoft est un dispositif visant à professionnaliser et à soutenir sur le long terme une édition de logiciels open source des équipes de recherche d'Inria. Bien que porté opérationnellement par la Fondation, ce dispositif est stratégique pour l'activité d'INRIA car lié à ses logiciels open source « phares » et à sa politique de création de start-up. En effet, INRIA définit un nouveau projet d'établissement dans le cadre duquel le développement logiciel est positionné comme une activité clef pour l'institut. Par ailleurs, l'activité INRIASOFT est plus adaptée au cadre juridique et fiscal d'INRIA que celui de la Fondation INRIA.

Le comité technique Inria du 25 octobre 2018 a émis un avis favorable sur l'opportunité d'une internalisation du dispositif InriaSoft au sein de l'institut, avec une reprise du personnel concerné à la Fondation avec un CDI de droit public. Le conseil d'administration de la Fondation du 6 novembre 2018 a acté le transfert d'activité d'InriaSoft à Inria. La décision du 12 novembre 2018 du Président Directeur Général d'INRIA prend acte de la reprise de l'activité d'InriaSoft au sein d'INRIA.

La convention de transfert et de transmission de patrimoine prend effet au 1 janvier 2019 après signature par les Parties, à l'exception du transfert de personnel effectif depuis le 1er décembre 2018.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet évènement.

Les impacts connus et estimables à la date d'établissement de ces comptes sont :

- . Fermeture des 2 sites de la Fondation
- . Mise en télétravail du personnel

. Par ailleurs, si nous avons poursuivi l'activité sans mettre de personnel au chômage partiel, une partie de l'activité de 2020 a été affectée : la majorité des rendez-vous de prospection de mécènes ont bien évidemment dû être annulés. Les perturbations liées à la crise sanitaire ont engendré des retards dans les discussions avec les prospects de la fondation. Une forme d'attentisme, qualifiable de « stop and go », en lien avec les phases successives de confinement/déconfinement/reconfinement a engendré un rythme de dialogue irrégulier. En dépit de ce contexte, le nombre et le niveau de contacts pris par la Fondation Inria restent élevés, compte tenu du fort dynamisme de la thématique des sciences et technologies du numérique, extrêmement porteuse dans le processus de sortie de crise. Des financements ponctuels de montant variables ont été obtenus (Scality, Fujitsu)

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	De 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	De 06 à 20 ans
Constructions	De 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	De 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	De 03 à 10 ans
Mobilier	De 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable n° 2018-06, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent conformément au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable :

- Les fonds associatifs et réserves sont désormais appelés Fonds propres.
- La variation des fonds dédiés est présentée en produits (reprise) et en charges (dotation), et ce avant le résultat d'exploitation, permettant une meilleure lecture de ce dernier. Auparavant, les mouvements liés aux fonds dédiés étaient présentés au bas du compte de résultat.
- Les sommes perçues d'INRIA au titre du programme pluriannuel apparaissent désormais dans les produits de tiers financeurs.
- Les dons et mécénats, initialement comptabilisés qu'au moment de leur réception, sont désormais comptabilisés à l'actif au moment de la signature de la convention. Le montant constaté dans les comptes au 31 décembre 2020 est de 100 000€.
- Les dons et mécénats sont maintenant dissociés dans des comptes différents.
- Les subventions accordées par la Fondation apparaissent désormais dans les aides financières.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	6 823	6 949		13 772
TOTAL	6 823	6 949		13 772

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matériel de bureau et informatique	496	3 753		4 250
TOTAL III	496	3 753		4 250
TOTAL GENERAL (I+II+III)	496	3 753		4 250

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances usagers	21 600	21 600	
Autres créances	100 000	100 000	
Charges constatées d'avance	3 205	3 205	
TOTAL	124 805	124 805	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Autres produits à recevoir	100 000
TOTAL	100 000

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Comptes de tiers	11 500	10 000	1 500	20 000
TOTAL	11 500	10 000	1 500	20 000

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Report à nouveau	378 454	305 521			683 975
Excédent ou déficit de l'exercice	305 521	-305 521		-233 695	-233 695
Situation nette	683 975			-233 695	450 280
TOTAL	683 975			-233 695	450 280

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
l'association		683 975
SOLDE		683 975

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	261	261		
Fournisseurs	131 787	131 787		
Dettes fiscales et sociales	102 494	102 494		
Autres dettes	400	400		
TOTAL	234 942	234 942		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	261
Fournisseurs	79 189
Dettes fiscales et sociales	60 832
TOTAL	140 282

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	6	1
TOTAL	6	1

Nature et évaluation des contributions volontaires

Les contributions volontaires présentant un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance.

Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, aux biens meubles ou immeubles, dons en nature, etc.

Les montants suivants sont inscrits en comptabilité, au titre de conventions de mise à disposition de personnel par l'institut INRIA :

- Magali FITZGIBBON 59 485.19€

Les montants suivants sont inscrits en comptabilité, au titre de mise à disposition gratuite de locaux par l'institut INRIA :

- PARIS 40 353.25€

- ROCQUENCOURT 2 866.57€

- nature des contributions: il s'agit d'une subvention de fonctionnement en nature de la part d'INRIA, au titre de l'accord cadre avec l'institut. Ce dernier met à disposition à titre gracieux des locaux pour le personnel de la fondation, ainsi que du matériel (mobilier des bureaux, le poste de travail de certains personnels de la Fondation).

- Les locaux sont des bureaux identifiés avec la surface correspondante en m2 sur plan. Le matériel présent dans ces bureaux et mis à disposition du personnel de la Fondation est inventorié chez INRIA, et donc bien identifié comme étant affecté à l'utilisation de la Fondation.

- La valorisation des locaux est basée sur le prix au m2 (incluant les charges) du locatif. Pour le matériel, la valorisation est basée sur la valeur d'achat moyenne.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 9 000€.



SAMOTHRACE

EXPERTISE & STRATÉGIE

COMPTES ANNUELS 2020

Fondation INRIA
Domaine Voluceau
Rocquencourt BP 105 – 78150 LE CHESNAY

EXPERTISE COMPTABLE - CAC – CONSEIL - TRANSACTION SERVICES - ELIGIBILITÉ

9, boulevard de la Madeleine - 75001 PARIS / Tél : 01.40.06.94.00 / contact@samothrace.fr